



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés
à
Mon
be

22100981



10 AOÛT 2022

Greffe

N° d'entreprise : 656 877 961

Nom

(en entier) : **Coopérative d'organisation des prestations et des salaires**(en abrégé) : **COOPS**Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Place Saint-Paul, 9-11 à 4000 Liège****Objet de l'acte : Nomination et démission**

Extrait de PV de l'Assemblée générale ordinaire du 8 juin 2022

1. Rapport de gestion de l'Organe d'Administration

Le Président donne la parole au Secrétaire qui présente le rapport de l'Organe d'Administration.

2. Examen et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021

Le Président donne la parole au Secrétaire pour la lecture des comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le bilan, le compte de résultats et l'affectation du résultat ainsi arrêtés.

3. Décharge aux Administrateurs

A l'unanimité, l'Assemblée Générale donne, par un vote spécial, décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2021.

4. Nomination / démission

L'Assemblée Générale prend acte de la démission en qualité d'administrateurs de Messieurs Jean-François Ramquet et Antonio Cocciolo.

En remplacement de ceux-ci, l'assemblée décide à l'unanimité de nommer en qualité d'administrateur Madame Minervina Bayon, domiciliée à 4020 Liège, Rue Théodore Schwann, 14/11 et Monsieur Ivan Del Percio, domicilié à 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont, Chaussée Romaine, 173.

Ils achèvent les mandats de ceux qu'ils remplacent.

Leur mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale de juin 2023.

L'Organe d'administration se réunit et décide à l'unanimité de désigner en qualité d'administratrice-déléguée Madame Minervina Bayon ici présente et qui accepte.

L'Organe d'administration lui confère la gestion journalière de la Société ainsi que sa représentation en ce qui concerne la gestion.

Pour extrait conforme, Liège le 8 juin 2022.

Minervina BAYON
Administratrice déléguéeVictor FABRY
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).